



« 90% »

de ce territoire
doit demeurer
en espace vert »

Le nouveau **Conseil Communautaire** s'est installé durant cet été après le **second tour** des **élections municipales** de juin dernier.

Vous le savez, **notre territoire, en pleine croissance**, a été **frappé par la Covid-19** et je suis sûr qu'avec la **nouvelle équipe de maires** de la CASA, nous serons **capables de surmonter cet épisode**.

Depuis le mois de mars, la **CASA soutient** fortement le **tissu économique local** et nous avons pris au cours de l'été de **nouvelles mesures** en faveur des **entreprises** de notre territoire, notamment le dégrèvement des **2/3 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** due pour l'année 2020.

Cette mesure profitera à **1148 PME ET TPE** pour un coût total de **2,8 millions d'euros**, dont **1,4 millions d'euros pour la CASA**.

La **crise sanitaire** que nous traversons nous oblige à **adapter nos politiques** avec pragmatisme mais aussi **ambition** et la **CASA** doit désormais se **recentrer** sur ses **compétences** (transports, environnement, déchets, habitat, développement économique, etc.)

Notre **projet** a débuté, au moment de la création de la CASA, par une **charte de développement** respectueuse de **l'environnement**. Il se poursuivra dans ce mandat par un **pacte de gouvernance** qui reprendra les **deux piliers** de notre

programme : **les nouvelles technologies** et **l'intelligence artificielle**, d'une part, et **le développement durable**, d'autre part, qui doivent porter ensemble **un avenir de progrès technique et humain éclairé par une éthique exigeante**.

La fertilisation croisée entre l'académique, la recherche et un tissu économique dynamique et résilient **constitue** encore **la clé de la réussite de Sophia Antipolis**.

Enfin, la **Culture**, véritable marqueur d'une civilisation, continuera d'être une **priorité** de ce territoire d'exception grâce à **la politique de lecture publique** et de **la promotion du spectacle vivant**. **Elle constitue le ciment de ce projet**.

Cette rentrée sera notamment marquée par la **restructuration du réseau Envibus** qui a subi de grandes **pertes financières** à cause de la pandémie. **Des lignes** sont **suspendues faute de fréquentation** suffisante. Nous allons mener rapidement une **consultation avec les usages, les associations et les entreprises**, concernant l'offre de transport en commun avec pour objectif une **reprise de l'ensemble du service public** d'ici la **fin de l'année**. Cette **restructuration** se fera en parallèle des **travaux du bus-tram** qui débiteront courant septembre le long de la route de Grasse à Antibes.

Bien sûr, une page se tourne et **l'avenir est désormais semé d'embûches** et **des efforts financiers** devront être faits. **Mais la crise sanitaire que nous traversons comme la crise économique et sociale que nous affronterons, nous conforte dans notre projet ambitieux, aux services de tous les habitants de notre territoire**.

Jean LEONETTI

Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



Sophia Antipolis, qui a célébré en 2019 ses 50 ans, développe de fortes ambitions en termes d'enseignement, de recherche, et d'animation au service de l'innovation et s'appuie sur l'action concertée de l'Université, de la Recherche, du monde de l'Entreprise et des Collectivités territoriales.

Cette **fertilisation croisée** entre tous les acteurs locaux, impulsée par la **nouvelle gouvernance de Sophia Antipolis** est la source des **succès** récents de la **technopole** qui a par le passé plusieurs fois prouvé sa grande **capacité de résilience**.

Dans ce **territoire unique**, des **labels** d'exception viennent

couronner le travail de tous : **3IA, French Tech, Idex...** **L'Intelligence Artificielle** représente le **futur** de Sophia Antipolis, et l'obtention du **label 3IA** ou encore l'ouverture de la **Maison de l'IA**, en collaboration avec le Département, sont les **preuves** de notre **engagement** dans cette **filière d'avenir**.

Du **Sophl.A Summit** jusqu'au futur projet **écotone**, nous œuvrons à bâtir un **écosystème expert**, au **rayonnement mondial**. Le **projet IA** que nous portons avec tous les acteurs institutionnels, académiques et économiques de Sophia Antipolis, **met l'humain au centre de nos ambitions**, afin que **le futur inspire plus d'espoirs que de peurs**.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la CASA a soutenu à hauteur de

800 000€

les Fonds d'Urgence du Département des Alpes-Maritimes et de la Région Sud.

370 entreprises ont pu bénéficier en tout de

2 500 000€

Des finances saines et une fiscalité faible au profit de la solidarité

La CASA est dans une **situation financière saine**. Les **recettes fiscales** ont **progressé** de plus de **2% sur 1 an en 2019** (+2,5% en moyenne sur une seule année), illustrant le **fort développement économique** enregistré sur périmètre de l'Agglo.

Cette réussite est à mettre en lien avec le fait que la **CASA** affiche les **taux de fiscalité directe** locale les **plus attractifs** parmi les **EPCI locaux comparables**. Ce **dynamisme** des recettes fiscales fait toutefois l'objet **d'importants prélèvements** opérés **par l'État** au titre de la **péréquation**.

Dans ce contexte, la **CASA** a pu **préserver** des **marges de manœuvre** en 2019 pour garantir une **forte solidarité avec ses**

Communes membres. La **Dotations de Solidarité Communautaire** est demeurée à un **niveau élevé** (5,4M€).

« Cette taxe GEMAPI sera compensée par une baisse équivalente de la TEOM »

précise Jean LEONETTI, Président de la CASA.

Dans le même temps, les **fonds de concours** ont produit un **fort effet de levier** sur la **réalisation** des **projets d'investissement communaux** (9M€)

Au final, les **équilibres financiers** du **Budget Principal** ont été renforcés.

Enfin, la **CASA** mettra **l'accent**, en 2020, sur **deux enjeux principaux** :

- **Gestion des déchets**, avec une baisse de la TEOM (9,5% à 8,8%) ;
- **Gestion des Risques** Inondation et création d'une taxe GEMAPI affectée à des travaux de lutte contre les inondations.



CASA : Des compétences tournées vers l'intérêt commun

Depuis sa création en 2002, la **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis** exerce des **compétences** inscrites dans une **charte fondatrice** basée sur le **volontariat** des communes et la **solidarité** entre ses membres, notamment grâce à des **investissements financiers** et des **fonds de concours**.

La préservation des **identités** et des **cultures locales** sont au **cœur de notre projet** communautaire et la **CASA** assure la **promotion** de notre **patrimoine**.

Qu'ils soient **culturels** comme le **théâtre anthéa** ou **sportif** comme le **complexe aquatique Nautipolis**, la **CASA** réalise des **équipes**

structurants sur l'ensemble de l'Agglomération. Une **volonté d'amélioration** constante du cadre de vie est le moteur de la **Politique de l'Habitat** menée sur notre territoire.

Transport et déplacements, lecture publique, collecte et valorisation des déchets sont autant de missions menées quotidiennement par les **directions de la CASA** avec pour unique **ambition d'offrir** aux habitants un **service de qualité, efficace et homogène du littoral** jusqu'à notre arrière-pays.

+ d'infos :

agglo-sophiaantipolis.fr/mon-agglo/

News

Création d'entreprises

Créateurs d'entreprise innovantes, Startupper, la CASA vous propose 2 sites d'exception pour vous accompagner et vous donner les meilleures chances de réussite :

Business Pole Sophia Antipolis et Starteo Châteauneuf.

Ces 2 structures cumulent à elles deux :

- 2 incubateurs
- 1 pépinière pour les entreprises de moins de 3 ans
- 2 hôtels pour les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire
- 2 espaces de coworking pour les travailleurs nomades
- 1 espace de télétravail

En tout, près de 5 000m² d'espace de travail pour créer et innover !

Guide éco-Construire

Construire bien, construire malin ! Par l'intermédiaire de ce guide gratuit, la CASA avec CAPAZUR propose aux particuliers et aux professionnels qui désirent construire, agrandir ou rénover leur habitation, de s'informer au préalable sur les moyens existants pour intégrer la qualité environnementale dans leur habitation : énergies renouvelables, insertion paysagère, économie d'énergie, etc. Des conseils, des références, des informations sur les financements et des liens utiles qui permettront aux citoyens d'être accompagnés pour éco-construire leur logement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à télécharger le guide sur notre site internet

Rénover son logement

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre résidence principale ou rénover votre logement pour le louer ? L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la CASA peuvent vous accompagner financièrement et techniquement dans votre projet.

Toutes les réponses à vos questions sont sur notre site.

+ d'infos

agglo-sophiaantipolis.fr



Mobilité une aide pour l'achat d'un VAE

8,6 millions de voyages en bus

1 bus-tram qui reliera Antibes à Sophia Antipolis

110 kms de pistes cyclables

95 bornes de recharge pour véhicules électriques



Dans le cadre de l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (VAE), la CASA versera au bénéficiaire résidant sur le territoire, **une subvention de 25% du prix d'achat TTC du vélo ou VAE neuf**, dans la limite de :

- 300€ par pièce pour les quotients familiaux inférieurs à 1 200€ ;
- 200€ par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 200€ et 1 600€ ;
- 100€ par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 600€ et 2 000€.

Cette aide ne sera pas rétroactive.

De plus, dans le cadre de **réparation ou de remise en état d'un vélo**, la CASA verse au bénéficiaire résidant sur le territoire **en plus de l'aide de l'État de 50€ HT, un complément à hauteur de 50€ maximum par vélo**.

L'octroi d'aides se fera dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée au dispositif par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Plus d'info sur ce dispositif, qui sera **opérationnel au mois de septembre 2020**, en envoyant un email à l'adresse suivante : mobilite@agglo-casa.fr

Chiffres



Déchets

97 % des déchets collectés sont valorisés

90 kg de déchets recyclés par habitant chaque année dont

33 kg de verre



Solidarité

17 134

personnes reçues dans nos Antennes de Justice

331

entretiens réalisés au sein du Service Parenthèse

283

situations familiales suivies au Service Trait d'Union

431

jeunes pris en charge par notre Service Prévention



Logement

1965 logements sociaux lancés et livrés en 10 ans

409 logements en accession sociale et encadrée à la propriété réalisés

17,8 millions d'€ de subvention pour financer des logements sociaux



Culture

30 000

abonnés dans les médiathèques

5 médiathèques en réseau

784 955 prêts de documents/an

1 théâtre d'envergure régional avec près de

12 000 abonnés



Jean LEONETTI

Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Maire d'Antibes Juan-les-Pins



Kevin LUCIANO

Vice-président délégué à la Cohésion Sociale et à la Politique de la Ville
Maire de Vallauris Golfe-Juan



Lionel LUCA

Vice-président délégué à l'Environnement et à la Biodiversité
Maire de Villeneuve Loubet



Joseph CESARO

Vice-président délégué à l'Eau et à l'Assainissement
Maire de Valbonne
Sophia Antipolis



Jean-Pierre DERMIT

Vice-président délégué aux Risques naturels et aux Risques majeurs
Maire de Biot



Jean-Bernard MION

Vice-président délégué au Schéma de Cohérence Territoriale
Maire de la Colle-sur-Loup



Michel ROSSI

Vice-président délégué à l'Action culturelle
Maire de Roquefort-les-Pins



Gérald LOMBARDO

Vice-président délégué aux Finances
Maire du Rouret



Frédéric POMA

Vice-président délégué aux Ressources Humaines
Maire de Tourrettes-sur-Loup



Emmanuel DELMOTTE

Vice-président délégué au Développement rural et à l'Agriculture
Maire de Châteauneuf



Jean-Pierre CAMILLA

Vice-président délégué au Tourisme
Maire de Saint-Paul de Vence



François WYSZKOWSKI

Vice-président délégué Patrimoine, Paysages, Espaces naturels et Natura 2000
Maire du Bar-sur-Loup



Thierry OCCELLI

Vice-président délégué à la Mobilité et aux Transports
Maire d'Opio



Jean-Pierre MASCARELLI

Vice-président délégué Enseignement supérieur, Recherche, Nouvelles Technologies et Promotion du territoire
Maire de Bouyon



Éric MÈLE

Vice-président délégué à la Gestion des déchets
Maire de Gourdon



Sophie NASICA

Vice-présidente déléguée à l'Habitat et au Logement
Conseillère municipale à Antibes Juan-les-Pins



Gilbert TAULANE

Membre du bureau délégué à la Commande Publique
Maire de Cîpières



Gilbert HUGUES

Membre du bureau délégué Contrôle des organismes subventionnés, Gestion du patrimoine immobilier et Accessibilité
Maire de Caussols



Richard THIERY

Membre du bureau délégué Informatique, Moyens généraux, Conseil de développement et Démocratie de proximité
Maire de Courmes



Marc Malfatto

Membre du bureau délégué à l'Approvisionnement et la Gestion des ressources en eau dans le Haut et Moyen pays
Maire de Gréolières



Dominique TRABAUD

Membre du bureau délégué à l'Habitat dans le Haut et Moyen pays
Maire de Coursegoules



Jean-Paul ARNAUD

Membre du bureau délégué à la Mobilité et aux Transports dans le Haut et le Moyen pays
Maire de Bézaudun-les-Alpes



Georges TOSSAN

Membre du bureau délégué à la Gestion des déchets dans le Haut et Moyen pays
Maire de Les Ferres



René TRASTOUR

Membre du bureau délégué à la Chasse, à la Pêche et aux Activités en plein air
Maire de Conségudes



Alexis ARGENTI

Membre du bureau délégué au Commerce de Proximité dans le Haut et Moyen Pays
Maire de La Roque-en-Provence